

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT du 14 septembre 2016.

Début de séance du conseil municipal à 20h00

- Secrétaire de séance : Cécile Mérienne
- Absents : Virginie Labbaci, Sabrina Roy, Laetitia Drinkwater,
- Pouvoirs : Sabrina Roy à Alexandre Bonnin,
- Lecture du CR du conseil municipal précédent.

Délibération du conseil municipal :

- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur Chaillat, Cabinet d'études « Amplitudes Paysage 24 » maître d'œuvre de l'opération d'aménagement, le conseil approuve le projet d'aménagement de Sainte Catherine et rue de Bellevue et Traverse du bourg de Garat. approuve l'aménagement provisoire de chicanes par alternat rue de Bellevue approuve le déplacement du panneau d'entrée d'agglomération entre Ste Catherine et Garat approuve le déplacement du monument aux morts sur proposition de l'amicale des anciens combattants autorise le lancement des consultations du projet d'aménagement autorise Monsieur le maire à produire toutes demandes de subventions nécessaires autorise Monsieur le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires au bon déroulement de cette affaire.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil approuve la modification du tableau des emplois communaux par la suppression de 3 emplois de 6h et la création d'un emploi de 15h hebdomadaire lié aux activités périscolaires.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil approuve le contrat groupe d'assurance des risques statutaires suite à la consultation faite par le centre de gestion de la Charente (CDG16). Pour la période janvier 2017 à décembre 2020. Arrêt de maladie avec 15 jours fermes de franchise. Agent CNRACL uniquement au coût de 5,62% de la masse salariale. Soit un coût global d'environ 10 000€ sensiblement identique au coût 2016.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire, le conseil approuve la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) applicable au territoire de la future agglomération du « Grand Angoulême » à compter de 2017 avec un coefficient multiplicateur de 1,05%.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. le conseil accepte de contribuer aux frais de fonctionnement de l'école « Jean Monnet » à Soyaux accueillant dans son unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), un enfant de Garat en situation de handicap pour des raisons médicales au titre de l'année scolaire 2016-2017.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. le conseil accepte l'avenant n°5 tel que proposé par la société « Citram Charente » concernant l'augmentation de 0,29% pour l'année scolaire 2016-2017 du coût des services publics réguliers créés pour assurer à titre principal, à l'attention des élèves, la desserte des établissements scolaires de la commune de Garat.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. le conseil accepte la mise à jour des conventions d'utilisation des locaux pour les associations communales.
- Par 17 voix pour, 00 abstentions, 00 contre : Après présentation faite en séance par Monsieur le Maire. le conseil accepte de donner délégation de signature des actes administratifs à Monsieur Bertrand Rullier adjoint au maire.

Informations et points divers :

- Informations.
 - Avancement des travaux des vestiaires sportifs : livraison avant fin 2016.
 - travaux d'été : peinture salle d'hygiène, couloir école maternelle, et dans 2 classes le remplacement des stores intérieurs et extérieurs, dépose des tableaux.
 - Avancement du projet de salle multi activités : acquisition du terrain, marché de maîtrise d'œuvre. Fin 2016 Début 2017.
 - Avancement des travaux : place de la fraternité se fera à la Toussaint, éclairage public en cours, plan défense incendie en cours, toiture mairie en cours.

- Il est convenu que le maire de la commune ne parrainera aucun des candidats aux présidentielles de 2017 afin de rester fidèle à nos engagements apolitiques tout en respectant la libre pensée de nos administrés et des membres du conseil municipal.
- Autorisation de stockage bouchons de bouteille par les ATL şalle sous l'ancienne salle de caté du presbytère.
- Organisation de l'enquête publique du PLU du 27 octobre au 27 novembre 2016.

- Agenda.
 - Le 24&25 septembre : Ballade des oies sauvages.
 - Le 24 septembre : soirée théâtre organisée par le comité de jumelage.
 - Le 23 octobre : Tournoi de belote, organisé par le comité des fêtes.

Fin de séance du conseil municipal à 21h40

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du CGCT.

Le Maire,
Signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,
Signé : Cécile Mérienne

Mairie: 133 rue du Docteur Jean Bouillaud - 16410 Garat - 05.45.60.62.73 - courriel : mairie@garat.fr - Site : http://garat.fr